

Adresse de toutes correspondances hors adhésions

Monsieur Jacques CÉVOST

6 Route du Petit Chaillot

45530 VITRY-AUX-LOGES



02.38.59.49.83

La Chapelle : 04.50.73.37.75 (vac scol zoneB)



: 02.38.59.33.75

Courriel : icevost@free.fr

Siège social : BAKOUA A

74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE



INTERNET : <http://www.aarca74.com/>

Info Flash Résidents

Juillet 2008

Le comité de rédaction n'étant pas assez étoffé et les seules informations parvenues de la Chapelle étant celles du site Internet, **il n'y aura pas de bulletin avant l'été 2008.**

Seuls les adhérents inscrits sur la liste de diffusion recevront ces quelques informations. Il faut vraiment que de nouvelles personnes s'impliquent dans le fonctionnement de l'association

La Fédération des Associations de Résidents de montagne.

L'assemblée générale annuelle aura lieu à Chamonix le 7 août. L'AARCA y sera représentée par J Cévost. Le thème retenu est celui du développement durable en montagne. L'intervenante sera Johana TROSSAT, Consultante en développement durable et journaliste, elle connaît très bien la vallée du Mont Blanc, elle travaille travaille pour le ministère de l'Environnement et est chargée de projet pour la gestion de la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale)

La carte loisirs

Nous vous rappelons qu'elle est utilisable dans de nombreux parcs et sites touristiques, les remontées sur Chamonix, la Compagnie des Bateaux du Lac d'Annecy pour une balade sur le lac ou un repas + croisière, la Fête du Lac à Annecy (Feux d'Artifices), l'Aquaparc du Bouveret (Suisse), Parc Astérix, Disneyland Paris, Futuroscope, Puy du Fou, Marineland à Antibes, Walibi en Isère et beaucoup d'autres possibilités.

Selon les cas l'achat se fait à la caisse ou auprès de LCE74. Se renseigner auparavant.

Elle est valide jusqu'au 30 septembre. La carte 2008/2009 sera disponible après le 1^{er} octobre.

Pour tout renseignement : <http://www.lce74.com/>

Les élections à la Chapelle

Bernard Maxit a été réélu maire de la Chapelle, il a aussi été élu président du SICVA (Syndicat Intercommunal de la Vallée d'Abondance) et vice-président du SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais)

Sécurité

L'étranglement au dessus du bureau de tabac est en cours d'aménagement. (voir photo)

Contournement de Thonon

Un tronçon permettant d'éviter le centre-ville est opérationnel.

Bibliothèque : Elle est toujours ouverte les lundi, mercredi, vendredi de 16h30 à 18h30. Les résidents y sont les bienvenus. Le mercredi, ludothèque pour les enfants.

Exposition

A découvrir cet été: Le Zoo de Monsieur Jean joue les prolongations et s'échappe dans la nature sous formes de statues rappelant les fables.

Samedi 9 août l'AARCA vous invite à participer à une « chasse au trésor ».

La chasse au trésor et la découverte de la Chapelle d'Abondance :

Ce jeu se déroulera avec 4 équipes qui s'affronteront à travers un parcours didactique et ludique dans la Chapelle d'Abondance.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre pour vous divertir et pour découvrir le « trésor ».

Une feuille de route vous guidera dans cette jolie balade et vous serez emmenés à la rencontre du patrimoine de la Chapelle.

Après avoir répondu aux questions et passé toutes les étapes, vous serez peut-être les premiers à découvrir ce trésor.

Une « verrée » rafraîchissante et bien méritée sera offerte à l'issue de cette manifestation et nous pourrons déjeuner ensemble dans un cadre typique. Le lieu doit être gardé secret.

Alors, tous à vos agendas : samedi 9 août 2008 de 9h00 à 12h00, le rendez-vous est fixé devant le télésiège du Dahu à 9h00.

Pour tout renseignement : Marie Brunet 004122.734.45.35 ou dès le début août à la chapelle au 04.50.73.53.21.

Dimanche 10 août : Fête des bûcherons sur le parking de la Panthiaz à la Chapelle

Pour vos loisirs, quelques idées en vallée d'Abondance...

Centre équestre Le Clos équitation : tél. 06 78 13 60 46.

Centre sportif : tennis, foot, pétanque, tournois: tél. 04 50 81 68 74.

Rafting, hydro speed, via ferrata, parcours aventure, Relais des routards tél 04 50 73 52 51.

Autres activités, se renseigner auprès de l'office de tourisme : tel :04.50.73.41.51

Avez-vous réglé le montant de votre adhésion 2008 ? Si ce n'est pas le cas, il est encore temps...

Vous pouvez compléter le bulletin joint et l'adresser en joignant votre chèque de 15€ au nom de l'AARCA à:

M Albert Meyer, 6, rue des Primevères 67380 LINGOLSHEIM

A . A . R . C . A .

Adresse d'envoi des cotisations

Monsieur Albert Meyer

6 rue des Primevères

67380 LINGOLSHEIM

Siège social : Le Bakoua
LACHAPELLE D'ABONDANCE

www.aarca74.com

jcevost@free.fr

Adhésion 2008

Pour la mise à jour de notre fichier, veuillez vérifier et le cas échéant corriger les données en notre possession, notamment votre adresse courriel

N° de Carte :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : LOCALITE :

Pays :

Téléphone:(facultatif) :

Courriel :*

Résidence à LA CHAPELLE D'ABONDANCE :

Téléphone : Port.

Demande mon adhésion à l'Association Amicale des Résidents de La Chapelle d'Abondance.

- o Ci-joint montant de ma cotisation, soit € 15 par CHEQUE

Date et signature

- Si vous souhaitez recevoir nos informations par courriel, merci d'inscrire votre adresse électronique (pas de transmission de votre adresse à des tiers)



**CONCOURS PHOTO 2009 :
RÈGLEMENT SIMPLIFIÉ**

L'Association Amicale des Résidents de la Chapelle d'Abondance organise chaque année un concours photo mettant en valeur les richesses de la vallée d'Abondance. Pour participer à ce concours, il suffit de s'acquitter de la somme de 5 euros par inscription et par photo (voir bulletin d'inscription ci-joint). Chaque participant pourra envoyer 2 photos au maximum, 1 seule pourra être primée et se voir attribuer un lot. Le jury est composé de professionnels de la photo et de membres de l'AARCA

Le concours débute le 1er JUILLET 2008 et se termine le 30 juin 2009 date limite des envois (le cachet de la poste faisant foi). Il est ouvert à tous les photographes non professionnels.

PRINCIPE DU CONCOURS PHOTO :

Le participant fera parvenir à l'adresse suivante : **AARCA Concours photo
Chez Monsieur Bertrand GUFFROY
La Ville du Nant
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE**

* 1 photo couleur ou noir/blanc tirée sur papier au format 10x15 au moins à 13x19 maxi + le négatif sur le sujet imposé.

ou * un tirage sur papier photo format 10x15 au moins à 13x19 maxi et le fichier numérique correspondant avec une très bonne résolution pour pouvoir agrandir la photo (disquette ou CD). Le format APS sera refusé.

Le support numérique ne contiendra que la photo participante (ou les 2).

Photos prises uniquement dans la VALLÉE D'ABONDANCE avec un petit mot expliquant où a été pris le cliché (un indice doit permettre d'identifier le lieu de la prise de vue).

Les tirages et négatifs seront rendus à l'issue du concours. **L'auteur autorise l'AARCA à agrandir, publier et exposer ses photos sans prétendre à rétribution.**

Adresse : concours photo uniquement
AARCA Concours photo
Chez Monsieur Bertrand Guffroy
La Ville du Nant
74360 La Chapelle d'Abondance



Siège social : BAKOUA A
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE
www.aarca74.com

CONCOURS PHOTO 2009

«Les métiers de la montagne dans la vallée d'Abondance »

BULLETIN D'INSCRIPTION : 1 bulletin par photo

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : LOCALITE : Pays :

Téléphone : Courriel.....

Résidence éventuelle dans la Vallée D'Abondance :

- Je joins à ce bulletin : 1) 1 photo papier développée ou 1 tirage numérique imprimé sur papier photo au format 13x19 maxi.
2) Le négatif ou le fichier numérique (disquette ou CD) ne comportant que la photo participante.
3) La somme de 5 euros par photo, chèque à l'ordre de l'AARCA (débité après la réunion du jury)
4) L'accord écrit des personnes identifiables sur la photo.

Titre, description de la photo et du lieu dans La Vallée d'Abondance où le cliché a été pris :

J'ai pris connaissance du règlement et

J'autorise l'AARCA à agrandir, publier et exposer mes photos sans prétendre à rétribution.

Vous pouvez reproduire ce bulletin autant que nécessaire

Date et Signature

La galerie photo



.La sortie de l'AARCA sur le côté suisse des Portes du Soleil (les bien nommées)... Une expérience à renouveler
(Photo : Maxime Coquet)



Photos : B Auzou (Le Dauphiné)

Rassurez-vous, elle sera reconstruite mis en laissant un peu de place aux piétons... Depuis le temps que nous attendons cela !